

AVIS PUBLIC**Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil des maires
de la MRC des Laurentides pour l'année 2022**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, conformément à l'article 148.0.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), que le conseil des maires de la MRC des Laurentides, lors de sa séance tenue en date du 24 novembre 2021, a établi le calendrier des séances ordinaires du conseil des maires pour l'année 2022 comme suit, à savoir :

Date	
Janvier	Jeudi, le 20 à 18 h
Février	Jeudi, le 17 à 18 h
Mars	Jeudi, le 17 à 18 h
Avril	Jeudi, le 21 à 18 h
Mai	Jeudi, le 19 à 18 h
Juin	Jeudi, le 16 à 18 h
Juillet	Aucune séance
Août	Jeudi, le 18 à 18 h
Septembre	Jeudi, le 15 à 18 h
Octobre	Jeudi, le 20 à 18 h
Novembre	Mercredi, le 23 à 18 h
Décembre	Jeudi, le 15 à 18 h

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 29 novembre 2021.



Isabelle Daoust,
Directrice générale adjointe et directrice des finances